

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
Centre Régional de Publication de Toulouse

PAYS DE SAULT

Les Pyrénées audoises au XIX^e siècle :
les villages et l'État

Christian THIBON



EDITIONS DU CNRS

2

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
Centre Régional de Publication de Toulouse
Midi-Pyrénées

PAYS DE SAULT

Les Pyrénées audoises au XIX^e siècle :
les villages et l'État

75

Christian THIBON

BT
P. B...
Clair
Toul
2x
MIR

4° LL³⁴
256

1988

PAYS DE SAULT

Les Pyrénées audoises au XIX^e siècle :
les villages et l'armée

Couverture :

« Tableau sans indication de Joseph Freu (1885-1947) » — Cette bataille, qui, par quelques motifs, peut rappeler certains faits d'armes révolutionnaires roussillonnais, donne plutôt l'impression d'un bricolage : les défilés audois, un soulèvement paysan, un maire républicain composent une bataille plus imaginée que réelle, l'image d'une société montagnarde agressée, un sentiment que l'auteur, originaire du Pays de Sault, instituteur et fils d'instituteur, a dû partager avec ses compatriotes.

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
Centre Régional de Publication de Toulouse

Midi-Pyrénées

PAYS DE SAULT

Les Pyrénées audoises au XIX^e siècle :
les villages et l'État

Christian THIBON

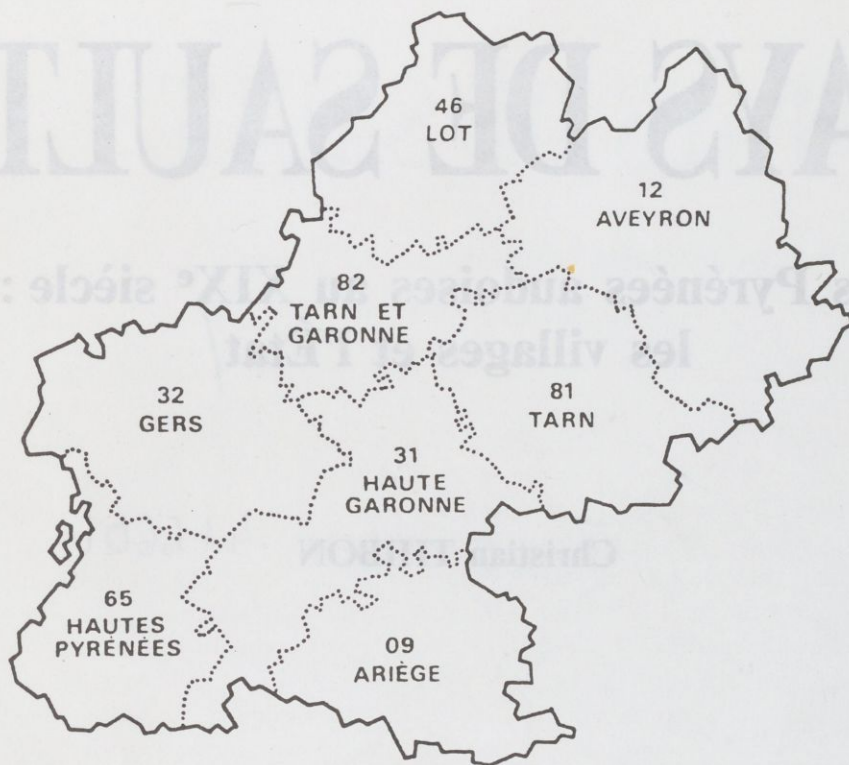
416601

EDITIONS DU CENTRE NATIONAL
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
15, quai Anatole-France 75700 PARIS

1988

DL-20071988-18982

C.N.R.S.
CIRCONSCRIPTION MIDI-PYRENEES



Cet ouvrage a été réalisé par le
Centre Régional des Publications
de l'Administration de la 14^e
Circonscription Midi - Pyrénées.



PREFACE

Quand au début des années 1970, le Pays de Sault, au cœur des Pyrénées languedociennes, devint le principal lieu d'enquête de la R.C.P. 323, ce choix semblait s'imposer en vertu des interrogations du moment. En effet, la notion d'urgence nous poussait à élire une société rurale vivante, susceptible de témoigner de la relative stabilité structurelle dont, depuis plus d'un siècle la sociologie des Pyrénées, centrales et occidentales, avait proposé le modèle : la continuité des formes de la reproduction domestique, d'une part, la maison, l'*ostal*, étant à la fois l'espace habité, l'unité d'exploitation et de travail, le lieu de la famille et le pôle de référence de la pensée ; perennité de la communauté villageoise, d'autre part, avec ses biens communs, ses disciplines et ses solidarités. Sur ce dernier plan, les 80 % de biens communaux attestés à Campagna-de-Sault imposaient d'emblée l'idée d'une résistance exceptionnelle de ce pays pyrénéen au mouvement des partages.

Penser la relation entre la force d'autonomie des maisons et la règle d'intégration des villages était l'objectif principal et, de fait, certaines propriétés du système domestique ne pouvaient être comprises sans référence au poids relatif de la communauté ; dans cette société assez nettement égalitaire, les stratégies de l'alliance n'ont pas la même tournure dans les villages de propriétaires et dans les villages d'usagers, opposition qui requit très vite toute notre attention⁽¹⁾. La parution, en 1975, du *Montaillou* d'Emmanuel Le Roy Ladurie, vint à point pour assurer l'inscription du système dans la longue durée. En dépit de changements flagrants les questions conservaient, du XIV^e au XX^e siècle, pour ce village du Pays de Sault occidental, l'essentiel de leur pertinence.

Mais par ailleurs, l'enquête ethnologique sur la tradition orale⁽²⁾, dont j'avais en particulier la charge, tout en nous découvrant des œuvres inouïes – confirmant au plan de la langue, des textes, des savoirs et des représentations la continuité d'une société paysanne – nous confrontait aussi à la prolixité d'un discours sur le changement qui n'avait rien de banal. Bien sûr, ici comme ailleurs, le *topos* qui oppose présent et passé – in illo tempore – permettait d'ordonner la remémoration mais, au-delà de cette forme, il désignait des ruptures réelles qui, à vrai dire, n'étaient guère explorées par l'ethnologie de l'Europe. L'oralité et ses œuvres ne pouvait aujourd'hui se dire que sur le fond d'une relation à un monde nouveau où l'écrit sous tous ses aspects avait pris place dominante. En Pays de Sault n'existait guère cette « culture populaire lettrée » qui implique une appropriation ancienne de l'écriture, un détournement maîtrisé de sa force et qui, en Béarn comme dans la plaine languedocienne, témoigne de près de deux siècles d'histoire. Ici le choc était brutal, il n'avait pas été dilué dans le temps, il se donnait donc à nous soit dans la netteté d'une coupure récente soit dans l'effort implicite encore accompli par quelques-uns pour forger, aujourd'hui même, une sorte de culture mêlée ou « la tradition » prendrait forme écrite.

L'oralité était donc éminemment historique, moins par ses contenus que par la situation changeante de leur transmission. L'école, le français, l'écriture étaient arrivés ici quasiment d'un seul coup et nous fûmes sensibles à l'exceptionnelle irruption de cette différence^(3,4). Telle fut, dans les années 1971-1973, la voie d'accès vers ce précipité de transformations qui, entre 1800 et 1940, ont saisi tout le corps social de ce pays de montagne ; alors qu'il semblait un peu oublié de l'histoire, il avait vécu celle-ci sur un mode radical, accéléré et, de ce fait, inoubliable.

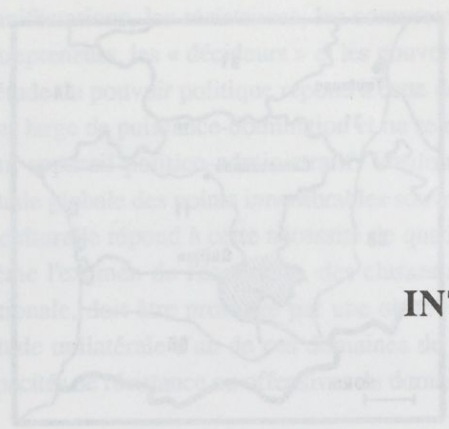
Christian Thibon allait, à son tour, se porter au cœur de la mutation en interrogeant, dans tout son développement contemporain, l'intégration étatique de ces villages, saisissant celle-ci, tout à la fois, comme politique, sociale et culturelle. Le terme de « domestication » qu'il utilise volontiers pour désigner ce processus – en rappelant le mot de Jack Goody⁽³⁾ sur l'écriture « domesticatrice de la pensée sauvage » – ne doit pas laisser libre cours à l'illusion la plus commune en ce domaine. Le premier Empire n'a pas trouvé le Pays de Sault dans un état « primitif » et « rustique », peuplé d'hommes soumis à une « instinctive » violence, à un irrédentisme atavique qui, à l'image des reliefs, auraient rudement marqué les caractères. Comme il le démontre cette « sauvagerie » est le résultat d'une double construction, intellectuelle et politique. Il fallait désigner le primitivisme que l'on allait réduire tandis que les manières les plus habituelles de survivre – commercer de part et d'autre de la frontière, prélever son bois sur la forêt... – demeuraient des « délits », si nombreux au début qu'ils en vinrent à désigner une façon de vivre. Bien sûr, depuis la grande Réformation des forêts⁽⁴⁾ – des années 1660 – l'Etat avait imposé ici sa présence, intermittente, de propriétaire exploitant mais seules la conscription, le code forestier de 1827, la surveillance préfectorale de la gestion communale, appuyés sur le désenclavement routier, lui donnèrent les moyens, juridiques et policiers, d'un contrôle véritable. Et si l'on oppose la « dissidence » au début du XIXe siècle – selon le mot de B. Barrassar – et le patriotisme de 1914 n'a-t-on pas le sentiment d'une conversion fondamentale fruit d'une « colonisation » pleinement accomplie ? Les résistances et les révoltes qui ponctuent le siècle confirmeraient la réalité coercitive de cet Etat omniprésent.

On sait comment les historiens novateurs de la France rurale – Maurice Agulhon d'abord⁽⁵⁾ – ont fortement tempéré cette analogie coloniale en insistant sur une évolution politique qui conduit à identifier la « République au village » et la « République du village », un certain âge d'or des communes s'inscrivant – à la fois comme moyen et comme fin – dans le passage vers la société des citoyens. Le présent livre contribue à ce débat par une étude de cas particulièrement fouillée et nuancée. En effet le Pays de Sault ne présente pas cette synchronie parfaite et unanime entre expansion des institutions communales et adhésion républicaine. Dans une moitié du plateau le communalisme a pu se dresser non plus contre l'Etat mais sans doute contre les républicains ; toute une partie de la montagne est longtemps restée d'un blanc qui tranchait sur les choix environnants. De tels contrastes, à l'échelle d'un canton, ne peuvent se comprendre que par une mise au point plus serrée, capable de faire surgir des nouveaux détails et de nouvelles raisons.

Ce faisant, Christian Thibon confirme la nouvelle accentuation de cette histoire politique : à la question de savoir comment l'Etat a domestiqué ces contrées marginales se substitue en partie l'analyse des manières dont ces villages se sont en quelque sorte emparés des micro-pouvoirs – administratifs, politiques, scolaires... – générés par l'Etat dès la Monarchie de Juillet. Alors le tamis de l'histoire contemporaine, conçu pour retenir finement la chronologie des institutions et des opinions, rejoint, en un dialogue fécond, les résultats de l'anthropologie. Le rythme du changement local, les revirements politiques, l'éclatement et la recombinaison des partis sont inintelligibles sans référence aux stratégies de reproduction familiale à condition de tenir compte du poids relatif, dans ces villages qui se dépeuplent dès 1836, des bien nouveaux offerts à la société civile. Les médiateurs, servants du village et de l'Etat inséparablement, ont très vite inclus dans le bien domestique, au-delà des terres et des troupeaux, les représentations au conseil municipal, les petits emplois communaux, les fonctions de maître d'école, de percepteur, de postier et de médecin... et ce capital a été transmis, intégré au modèle local de l'héritage. Mais l'engagement politique des maisons – et souvent des moins favorisées d'entre elles – a, la plupart du temps, tempéré leur appétit dominateur. Dans un pays où la gestion de la chose publique reste centrée autour des biens et des droits communaux, le pouvoir local a la charge de résister, quand il le faut, aux appétits extérieurs et de veiller à la juste répartition des surplus venus d'ailleurs, réactivant dans le cadre de la municipalité moderne le modèle de l'ancienne communauté usagère. On impose aux propriétaires de limiter, strictement leur troupeau qui pait sur le terrain commun, on décide que la liste des indigents assistés comprendra un représentant de chaque famille..., étrange traitement de la modernité administrative qui, selon Christian Thibon, marque, au-delà des étiquettes partisans, ce qui fut, avant 1914, une « démocratie des maisons ». Et c'est sans doute dans ce cadre – beaucoup plus que dans celui de la sociabilité des cercles et des clubs – qu'a pu s'opérer la conversion idéologique, celle qui fonde l'adhésion indéfectible de ces villages de montagne à l'Etat républicain.

Références

- (1) Vu-Tien Jacqueline et Sevin André, *Choix du conjoint et patrimoine génétique. Quatre communes du Pays de Sault*, Paris-Toulouse, éd. du CNRS, 1979.
- (2) Fabre Daniel et Lacroix Jacques, *La tradition orale du conte occitan : les Pyrénées audoises*. Paris, Presses Universitaires de France, 2 vol. ,1973-1974.
- (3) Fabre Daniel, « Alphabétisation et cultures populaires dans les Pyrénées » in *Les Pyrénées et les Carpathes, XVI^e-XX^e siècles, recherches franco-polonaises comparées*, éd. ss. la dir. de C. Bobinska et J. Goy, Varsovie, Editions scientifiques de Pologne, 1981 : 113-134.
- (4) Fabre Daniel, « Le livre et sa magie » in *Pratiques de la lecture*, ss. la dir. de R. Chartier, Marseille, éd. Rivages, 1985 : 181-206.
- (5) Goody Jack, *The domestication of the savage mind*, trad. franç. de J. Bazin et A. Bensa, Paris, éd. de Minuit, 1977.
- (6) Fruhauf Christian, *Forêt et société, de la forêt paysanne à la forêt capitaliste en Pays de Sault sous l'ancien régime*, Paris-Toulouse, éd. du CNRS, 1980.
- (7) Agulhon Maurice, *La République au village*, Paris, Plon, 1970.



INTRODUCTION

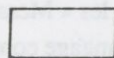
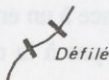
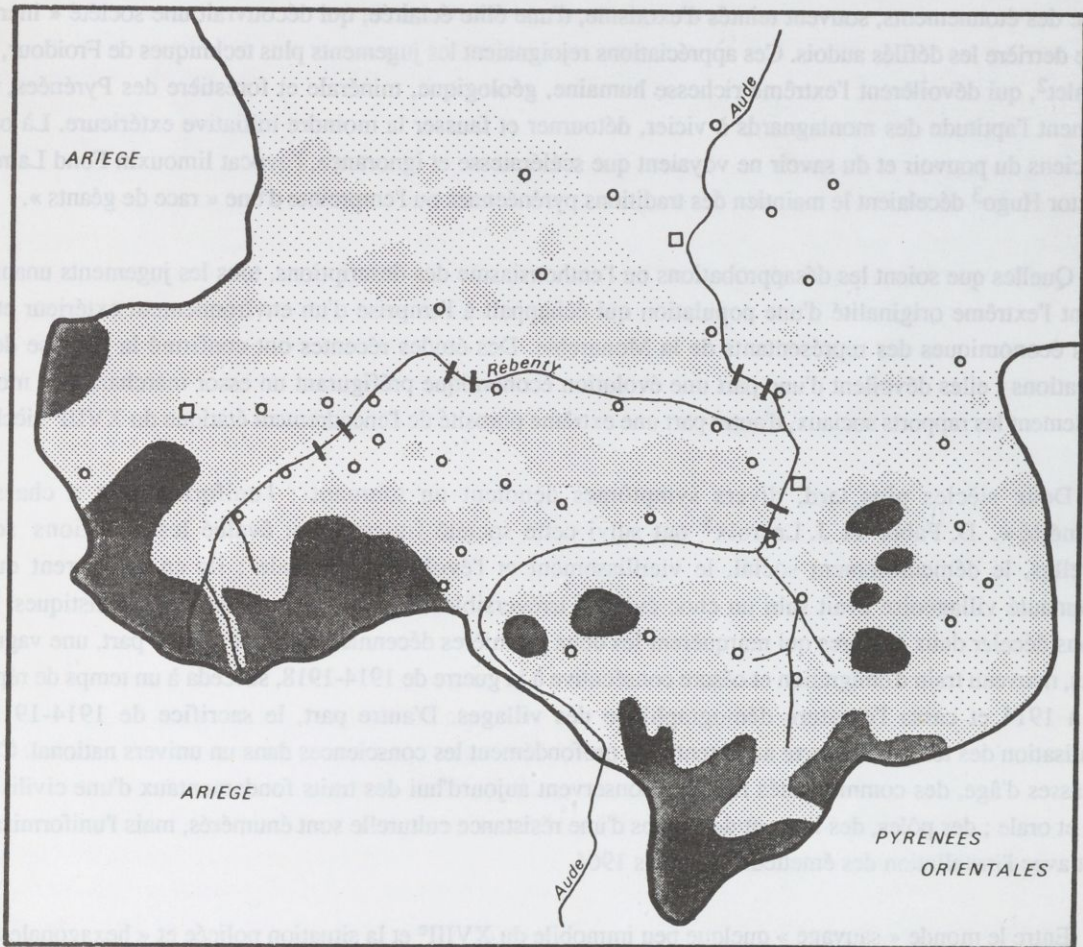
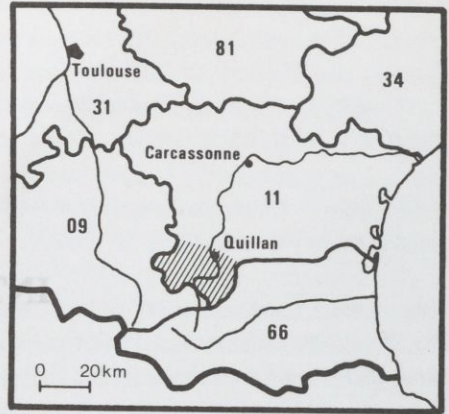
En 1778, le minéralogiste Gensanne¹, après avoir parcouru le pays de Sault s'étonna de la sauvagerie des lieux et des habitants qu'il gratifia du qualificatif de « peuple le plus borné ». Pareille description participe de la cohorte des étonnements, souvent teintés d'exotisme, d'une élite éclairée, qui découvrait une société « inerte », recluse derrière les défilés audois. Ces appréciations rejoignaient les jugements plus techniques de Froidour, puis de Dralet², qui dévoilèrent l'extrême richesse humaine, géologique, minérale et forestière des Pyrénées, mais également l'aptitude des montagnards à vicier, détourner et fausser la moindre initiative extérieure. Là où les techniciens du pouvoir et du savoir ne voyaient que scélératresse et ignorance, l'avocat limouxin Fond Lamothe ou Victor Hugo³ décelaient le maintien des traditions pyrénéennes ou l'empreinte d'une « race de géants ».

Quelles que soient les désapprobations ou l'enthousiasme des descriptions, tous les jugements unanimes révèlent l'extrême originalité d'une population qui échappait à l'emprise d'un environnement extérieur et aux calculs économiques des représentants de la Monarchie. Des études récentes ont confirmé la justesse de ces observations : elles dévoilent d'une part une évolution économique préfigurant un essor marchand qui modifia sensiblement les rapports sociaux, d'autre part une extrême porosité de l'encadrement étatique du XVIII^e siècle⁴.

Deux siècles plus tard, divers symptômes dénotent un tournant : l'uniformisation a chassé la « pyrénéité ». D. Fabre et J. Lacroix⁵ ont suivi cette société finissante et évalué les mutations socio-culturelles, le démembrement social, le vieillissement et l'évolution familiale ; ils en conclurent que la communauté villageoise avait subi un choc culturel irréversible. A partir de leurs données statistiques, nous pouvons déceler deux ruptures qui marquèrent les deux premières décennies de siècle. D'une part, une vague de départs, nouveau train d'émigration et césure consécutive à la guerre de 1914-1918, succéda à un temps de répit de 1880 à 1914 et cassa l'ossature démographique des villages. D'autre part, le sacrifice de 1914-1918, la dramatisation des temps de guerre ancrèrent plus profondément les consciences dans un univers national. Certes des classes d'âge, des communautés reculées conservent aujourd'hui des traits fondamentaux d'une civilisation rurale et orale ; des pôles, des lieux et des temps d'une résistance culturelle sont énumérés, mais l'uniformisation se clôt avec l'installation des émetteurs T.V. dès 1964.

Entre le monde « sauvage » quelque peu immobile du XVIII^e et la situation policée et « hexagonale » qui prévaut en 1914, s'étale une période qui a précédé l'uniformisation actuelle. Il m'est donc apparu intéressant de saisir les rythmes d'une telle évolution, d'une « œuvre civilisatrice » que bien des personnes, des institutions, des associations souvent fort disparates ont revendiquées. En effet, les « Messieurs », préfet ou garde forestier, évêque ou instituteur, homme public ou médecin⁶ défendirent en un langage commun une référence à un environnement national. Toutefois cette évolution, qui s'apparente à un développement, ne se limite pas à la descente d'un pouvoir extérieur et supérieur ; son caractère conflictuel nous incite à prendre en compte les diverses

Les pyrénées Audoises, le Pays de Sault, les cantons d'Axat, de Belcaire et de Quillan



< 500m



1000 - 1500m



700 - 1000m



> 1500m

manifestations, les résistances, les compromissions et les rapprochements survenus entre les gouvernants, les entrepreneurs, les « décideurs » et les gouvernés, afin de reconstituer les « stratégies d'en bas » du monde rural. L'étude du pouvoir politique répond à cette double préoccupation dans la mesure où la politique s'inscrit dans un sens large de puissance-domination et ne se résume ni à l'évolution électorale ni au contrôle des points centraux d'un appareil politico-administratif. Vouloir comprendre l'intégration à la sphère de l'Etat nous incite alors à l'étude globale des points innombrables souvent atomisés où tout pouvoir s'exerce. L'approche socio-économique et culturelle répond à cette nécessité de quadriller la vie et l'espace pour y repérer les différentes stratégies ; de même l'examen de l'économie, des classes sociales et de l'idéologie qui composent une stratégie publique et nationale, doit être prolongé par une observation des pouvoirs locaux et de leurs rationalités villageoises, car l'étude unilatérale d'un de ces domaines du pouvoir aboutit souvent soit à surévaluer, soit à sous-évaluer les capacités de résistance ou offensives du domaine examiné.

Au terme de notre étude, nous voudrions répondre à l'interrogation de J.P. Gutton : « Le grand débat porte sur le point de savoir si cette intégration se fait - et quand ? », et à de multiples questions sur le mode linéaire ou accidenté de l'intégration, sur la profondeur des changements intervenus⁷. Certes, il serait prétentieux d'apporter une réponse définitive, seul le temps long » peut nous éclairer, mais le « grand XIX^e siècle » qui a produit trois révolutions économique, politique et culturelle, est le moment privilégié d'une évolution séculaire. Cette délimitation de la période d'enquête correspond autant à une hypothèse de départ suggérée par des conjonctures « chaudes » qu'aux descriptions contradictoires du XVII^e et du XX^e siècle⁸.

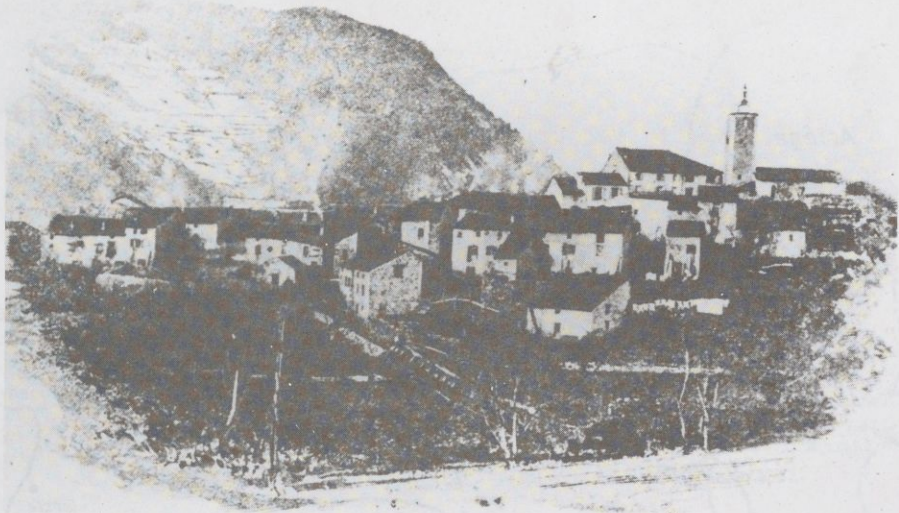
Le choix de la zone inventoriée résulte de plusieurs critères d'exemplarité. La montagne audoise a subi la pression de l'environnement national avec un décalage historique : marche historique, elle est restée en marge de l'évolution nationale. Par ailleurs, elle possède une unité introvertie : le site impose un isolement et une fixation sur la vallée de l'Aude. Dans cet espace très typé, les réseaux du pouvoir sont plus structurés qu'ailleurs et en raison des contraintes géographiques, tout effort de domination monte des vallées, toute résistance descend des villages, de ce fait les pouvoirs sont plus facilement saisissables. De la même manière, le relief compartimentant la montagne en « pays », on peut suivre les générations, les mouvements des hommes comme des fortunes et conserver à l'étude son échelle humaine. Ainsi les cantons de Belcaire, de Quillan et d'Axat, la région « familière », les villages et les maisons composent le champ d'investigation privilégié de notre enquête.

La dernière remarque préliminaire concerne les procédures et méthodes de recherche. Dans la mesure où la commune administrative et la communauté villageoise se confondent, les sources administratives locales constituent la pierre angulaire de notre étude mais la problématique avancée nous oblige à questionner toutes interventions et intervenants en aval, à éclairer les stratégies familiales et individuelles en amont. Une telle orientation impose donc une méthodologie complexe ; la dispersion de nos thèmes de recherche, la multiplicité des sources exploitées et la sollicitation des traditions orales témoignent d'une volonté d'histoire globale qui refuse tout cloisonnement sectoriel ou méthodologique.

NOTES

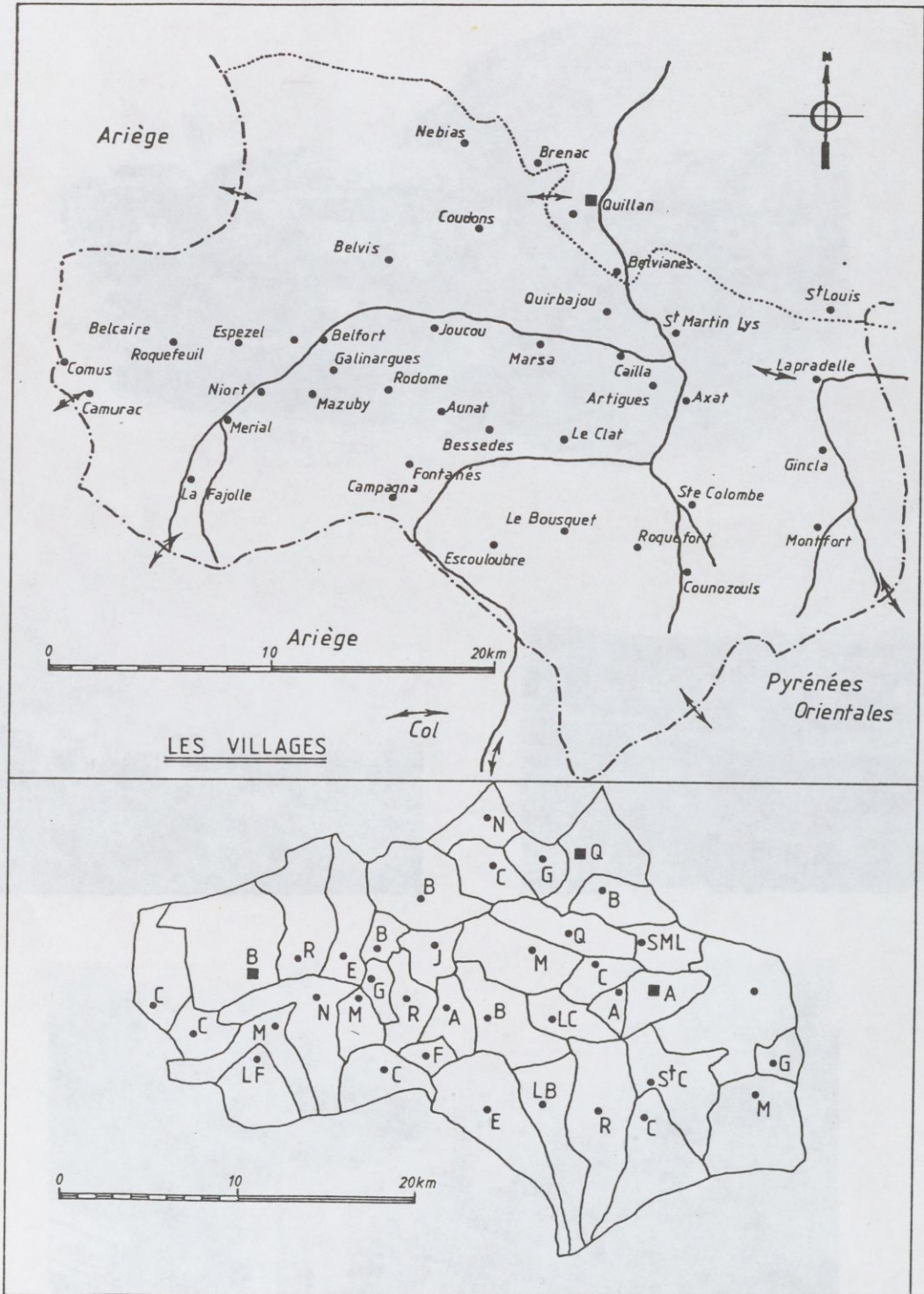
- 1) Cf de Gensanne. 1775.1779 (8).
- 2) Cf Froidour : « Instructions et ordonnances des eaux et forêts ». 1683. « Lettres écrites » réimpression Auch, Imp. G. Foix, 1899. Dralet, 1813 (6).
- 3) Cf Thèse de J. Fourcassié : « Les romantiques et les Pyrénées ». Toulouse, 1956. Dactyl.
— Victor Hugo signalait aux sources de l'Atax : « Une race d'hommes dont le front cotoyait les nuages », et l'avocat limouxin dans sa description de l'arrondissement de Limoux écrivait en 1844 : « Elle {la montagne audoise} nourrit une population autochtone, d'un beau sang, active et économe qui a conservé des mœurs et usages antiques, à ce point qu'il y a peu d'années les hommes étalaient dans leurs cérémonies, leurs longues chevelures; comme les habitants de la vallée voisine d'Andorre, comme les premiers peuples des Pyrénées ».
- 4) Cf C. Fruhauf, 1980, 303 p (61).
Cf M. Peyrard, 1976, 128 p (68).
- 5) Cf D. Fabre/J. Lacroix, 1974, 476 p (52).
- 6) Le terme de « Monsieur » gratifie autant le bourgeois que le détenteur d'une autorité (le maire, l'instituteur). Il fait référence à un costume, un paraître, mais également à une situation du pouvoir.
- 7) Cf J. P. Gutton, 1979, p 151 (138) et 1982 (139).
- 8) Les conjonctures « chaudes » correspondent aux césures de la vie nationale, révolution de 1789, de 1848, guerre de 1914-1918.

Le champ privilégié de notre enquête : des villages perchés sur les plateaux intérieurs, accrochés sur les versants ou de fond de vallée



(photo fin/début XX° Jordy - GARAE - Bibliothèque Municipale de Carcassonne)

Les communes de la zone de montagne



PREMIERE PARTIE

Sous l'Ancien Régime, les Pyrénées arborées avaient vécu un siècle qui avec la Monarchie, elle-ci ne s'occupait pas ou peu de ce qui se passait à l'intérieur des montagnes, mais longtemps que les populations lui payaient l'impôt. Contraints lors de la rédaction des cahiers de doléances, les représentants des trois ordres, les consuls des communautés de comté de Soule et cent vingt notables-ménagers font état de leurs griefs à l'encontre des inégalités régionales et sociales devant l'impôt, mais prennent soin de réclamer le « maintien de leur privilège dans toute leur intégrité originelle », en sorte de cette reconnaissance mutuelle mais distante.

Cette situation, qui de correspondre à un âge d'or, résultat de la pauvreté, de l'isolement du pays et d'une certaine répulsion que les montagnes suscitaient, le monarche pour autant que son « trésor » fiscal réduisait, s'en désintéressait souvent par ignorance, tout simplement parce qu'il n'avait ni le volonte ni les ressources pour s'en occuper.

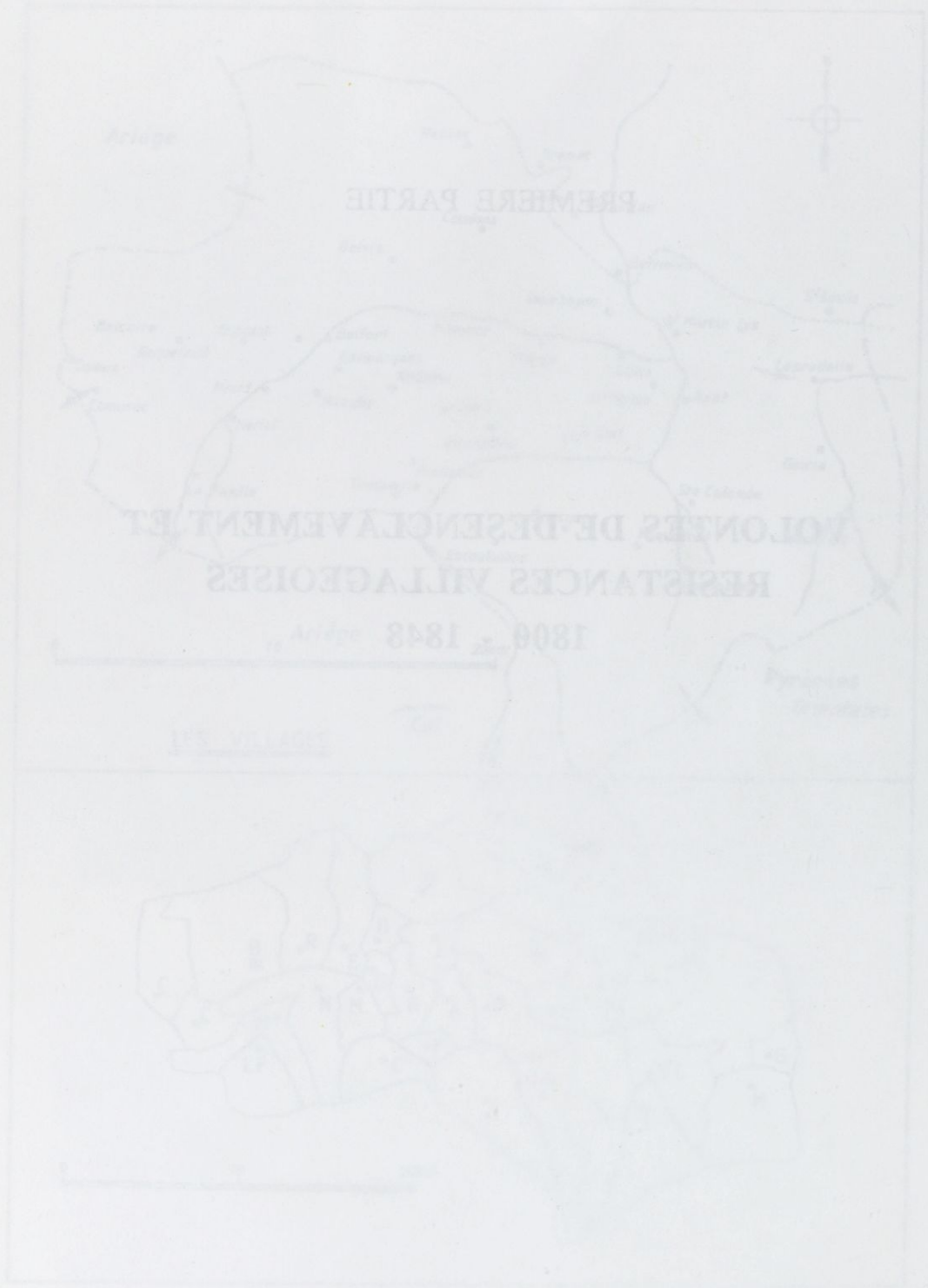
VOLONTES DE DESENCLAVEMENT ET RESISTANCES VILLAGEOISES

Le XIX^e va tenter de faire disparaître ce complexe associant les institutions publiques, les coutumes, les usages, les moeurs de souche, de

1800 - 1848

Cette intégration à laquelle le bas pays et le haut pays ont subi une même loi mais dans des proportions et à laquelle ils s'étaient accoutumés, va s'effriter en un demi-siècle, plus précisément lorsque le pays subit une surcharge démographique. Il s'en suit une accélération de l'échange qui rapproche et confond ce petit monde pyrénaïque et l'environnement national, les villages et un réseau collectif supérieur.

C'est bien la singularité de l'évolution du Pays de Soule, une grande bataille qui à travers une vie, se comporte en fait d'armes et protagonistes historiques, qui met en scène deux acteurs, l'Etat et les villages, deux camps, dont il conviendra de préciser les contours et les stratégies.



CHAPITRE PREMIER

Sous l'Ancien Régime, les Pyrénées audoises avaient vécu un statu quo avec la Monarchie, celle-ci ne s'occupait pas ou peu de ce qui se passait à l'intérieur des montagnes, aussi longtemps que les populations lui payaient l'impôt. Contactés lors de la rédaction des cahiers de doléance, les représentants des trois ordres, les consuls des communautés du comté de Sault et cent vingt notables-ménagers font état de leurs griefs à l'encontre des inégalités régionales et sociales devant l'impôt, mais prennent soin de réclamer le « maintien de leur privilège dans toute leur intégrité originaires », au nom de cette reconnaissance mutuelle mais distante. Cette situation, loin de correspondre à un âge d'or, résultait de la pauvreté, de l'isolement du pays et d'une certaine répulsion que les montagnes suscitaient : la monarchie pour autant que son « racket » fiscal réussisse, s'en désintéressait souvent par ignorance, tout simplement parce qu'elle n'avait ni la volonté ni les ressources pour s'en occuper.

Le XIX^e va bouleverser cette tacite collusion ; l'Etat, en réalité un front complexe associant les institutions publiques, des autorités morales et des stratégies sociales collectives, va tenter de soumettre, de mettre en valeur et de domestiquer les villages et leurs populations. Cette intégration à laquelle le bas pays et la majeure partie du territoire national étaient préparés et à laquelle ils s'étaient accoutumés, va s'affirmer en un demi-siècle, plus précisément lorsque le pays subit une surcharge démographique. Il s'en suit une accélération de l'histoire qui rapproche et confronte ce petit monde pyrénéen et l'environnement national, les villages et un pouvoir collectif supérieur.

C'est bien là l'originalité de l'histoire du Pays de Sault : une grande bataille qui à première vue, ne comporte ni faits d'armes ni protagonistes héroïques, qui met en scène deux acteurs, l'Etat et les villages, deux entités, donc il conviendra de préciser les contours et les stratégies.

Sous l'Ancien Régime, les Pyrénées autochtones avaient vécu en état de Monarchie, celle-ci ne s'occupait pas ou peu de ce qui se passait à l'intérieur des montagnes, aussi longtemps que les populations lui payaient l'impôt. Contactés lors de la rédaction des cartes de doléances, les représentants des trois ordres, les conseils des communautés de comtes de Saut et non vigner nobles-ménagers font état de leurs griefs à l'encontre des inégalités régionales et sociales devant l'impôt, mais prennent soin de réclamer le « maintien de leur privilège dans tous les impôts originaux », au nom de cette reconnaissance mutuelle mais distante. Cette situation, loin de correspondre à un âge d'or, résultait de la pauvreté, de l'isolement du pays et d'une certaine répulsion que les montagnards associaient à la monarchie pour autant que son « racket » fiscal régressif s'en délectaient souvent par ignorance, tout simplement parce qu'elle n'avait ni la volonté ni les ressources pour s'en occuper.

Le XIX^e va bouleverser cette tacte collation : l'Etat, en réalisant un front complexe associant les institutions publiques, des autorités locales et des sociétés civiles collectives, va tenter de soumettre, de même en valeur et de densité que les villages et leurs populations.

Cette intégration à laquelle le pays et la majeure partie du territoire national étaient parvenus et à laquelle ils s'étaient accoutumés, va s'effriter en un demi-siècle, plus précisément lorsque le pays subit une surcharge démographique. Il s'en suit une accélération de l'émigration qui rapproche et condense ce petit monde pyrénaïque et l'ensemble national, les villages et un pouvoir collectif supérieur.

C'est bien la originalité de l'histoire du pays de Saut : une grande bataille qui à première vue ne comporte ni fins d'armes ni protagonistes héroïques, qui met en scène deux secteurs, l'Etat et les villages, deux entités, donc il conviendrait de préciser les contours et les marges.

CHAPITRE PREMIER

LA DOMESTICATION ET LE DESENCLAVEMENT PUBLIC, VOLONTES ET INITIATIVES, 1800-1848

Domestiquer la population, désenclaver le pays de Sault, ces deux termes résument bien les mentalités, les comportements et les stratégies des appareils d'Etat qui de 1800 à 1848, se sont succédés et ont tenté de dépasser le simple rapport de domination-sujétion hérité de l'Ancien Régime. A la veille de la révolution de 1848, l'intégration semble être en marche, l'Etat orléaniste est alors supporté par un front social et culturel. Or, lorsqu'on reconstitue l'histoire de ces interventions et si l'on s'en tient aux seules pratiques, l'entreprise fut loin d'être aussi cohérente.

La politique de main-mise sur le pays commença bien avant le XIX^e siècle ; elle eut deux antécédents, l'un à l'initiative de l'administration forestière, l'autre fut une tentative générale dont la paternité revient à la Révolution.

Dès 1561, la « grande maîtrise des eaux et forêts de Toulouse » avait entrepris des inspections dans le pays de Sault, mais la création effective d'une maîtrise à Quillan ne remonte qu'en 1673, à l'issue de la reconnaissance générale rédigée par Froidour : une réglementation des coupes et un contrôle des marchands furent alors édictés. Cette volonté de gestion du domaine forestier, c'est-à-dire de haute main sur l'organisation de l'exploitation, dépasse le cadre étroit de l'administration royale. Au niveau national, les « Eaux et Forêts » avaient des ambitions et des objectifs technocratiques : elles ne tenaient pas uniquement à renflouer les caisses royales, à fiscaliser des échanges ; elles dépassèrent le rapport traditionnel qu'entretenait la monarchie avec ses gouvernés et qui se résumait en une collecte.

En effet, l'administration des maîtrises voulait gérer et accroître les revenus forestiers, aussi devait-elle reconnaître, contrôler un territoire et, à ces fins, il lui fallait imposer son pouvoir sur l'ensemble du corps social. Toutefois, cette volonté théorique ne trouva pas sur place les moyens et les alliances : la politique de Froidour aboutit à des résultats en contradiction avec les objectifs assignés. Durant le XVII^e et XVIII^e siècle, une bourgeoisie marchande forestière s'affirma au dépens d'une administration et d'officiers de plus en plus prévaricateur¹. Mais l'intention affichée par les « Eaux et forêts » est significative d'un Etat, qui dans certains domaines, secteurs et régions, inaugura une politique administrative digne du XIX^e siècle. Retenons qu'une telle ambition échoua et fut mal interprétée.

La deuxième intervention conséquente mit en scène l'administration révolutionnaire, si tant est qu'on puisse utiliser cette expression : celle-ci tenta d'imposer, au niveau local, une organisation municipale et un modèle politique national fondée sur la représentation. L'idéalisme des premières mesures qui accordaient au maire et aux assemblées de citoyens actifs des pouvoirs et des droits étendus, fut remplacé par le fonctionnalisme des municipalités cantonales de 1795, un pouvoir local centré sur quelques personnages et une inspection du pouvoir central remplacée par la tutelle du département. Quels que soient les modèles décentralisateur de 1789 ou centralisateur de 1795, la volonté d'homogénéiser un territoire devenait une affirmation institutionnelle. Mais là également, la distorsion entre les objectifs et la pratique locale fut considérable.

Dès 1790, le premier rapport signé de l'administrateur de l'Aude, l'avocat Fabre, procureur général syndic, souligne la négligence du district de Quillan, énumère les problèmes et en particulier : « L'inactivité trop longue de l'administration, aussi les communes persistent dans le refus de payer l'impôt... Les administrateurs (dont le maître des eaux et forêts) résident hors du territoire, l'un à Belesta, l'autre à Narbonne »². En effet, la passation des pouvoirs fut chaotique, l'impuissance de l'administration, dont celle des contributions directes³, illustre une double carence des révolutionnaires carcassonnais ; ces derniers ne purent ni entraîner une dynamique révolutionnaire dans le monde urbain ni contacter le monde rural. La rupture entre la Révolution et la montagne audoise date donc des premiers mois et prit d'abord la forme d'une indifférence, voire d'une incompréhension réciproque.

La situation se dégrada : en automne 1792, l'exil et la fuite réduisirent le corps administratif de l'Aude qui passa de 164 à 37 membres. Le receveur principal des recettes de Carcassonne et Quillan, véritable fermier général, démissionna en octobre 1792 et en 1793, le conseil du district de Carcassonne et Limoux, prit à son sujet un arrêt étonnant : « Considérant que le citoyen Roillet a refusé d'obéir, a négligé de prescrire la rentrée des contributions, que le citoyen trafiquait les fonds de la République, que le citoyen est venu au secours de la chose publique en payant les frais avec ses deniers (paiement en blé), dans un moment où la République invite tous les citoyens à se réunir, le certificat de civisme est délivré »⁴. La famille Roillet originaire de Quillan se replia sur ses terres ; un neveu et cousin du receveur devint par la suite maire de Quillan, sous l'Empire et sous la Restauration.

Au même moment, la guerre tonnait aux portes de la vallée, la prise de Collioure consterna, selon Cailhava représentant en mission, les populations tandis que le recrutement du régiment de « braconniers montagnards » allait bon train. En dépit de cette émotion à résonnance territoriale et peut-être nationale, le pays acquit peu à peu une autonomie et les quelques secousses et ondes de choc venues de Paris, qui passionnaient la vie politique carcassonnaise, ne touchèrent guère la montagne qui dut se méfier de quelques expéditions punitives, montées de Limoux via Quillan pour débusquer quelques prêtres réfractaires.

Plusieurs fois, l'administration reconnut son incapacité à contrôler la haute vallée de l'Aude : la création des commissaires dotés du pouvoir exécutif, puis la nouvelle organisation municipale décrétée en 1795 ne purent réellement être appliquées. Le pays de Sault connut en moins de quinze ans, cinq délimitations contradictoires de district, de cantons et de communes cantonales. Ces différentes retouches révèlent la faible crédibilité de la Révolution qui, compte tenu du faible nombre de ses partisans, composa des combinaisons administratives contestables⁵ ; en conséquence, Carcassonne nomma et révoqua sans grands résultats : peu à peu les commissaires encore attachés à la république, démissionnèrent. En 1792, le rapport du commissaire de Quillan dresse déjà le tableau de l'indifférence générale, établit au sujet des maires le bilan suivant : « Citoyens, beaucoup de maires ne savent ni lire ni écrire, ils ne peuvent ni faire exécuter les lois, ni constater les délits... Ils donnent souvent l'exemple de l'infraction aux lois et portent atteinte à la tranquillité publique ». Ce rapport nous informe sur les capacités intellectuelles des conseillers municipaux : « La presque totalité de leurs membres (conseils municipaux) sont sans moyens et sans lumières, à peine quelqu'un sait signer », sur 112 conseillers représentant neuf communes, 59 étaient illettrés, 42 savaient signer et 11 seulement savaient lire⁶. De plus, les charges honorifiques et stratégiques, la direction de la Garde Nationale, les fonctions électives de juge de paix étaient monopolisées par les représentants des familles nobles, Fondi de Niori et Turin-Couderc de Belcaire. Ainsi, dès les premières années de la Révolution, le pays de Sault échappait à l'histoire nationale.

L'éphémère expérience du district pyrénéen de Quillan et des municipalités cantonales



(Archives départementales de l'Aude)

Sous la Terreur, puis le Directoire, le fossé entre le monde montagnard et la vie politique nationale s'approfondit et Quillan joua le rôle d'intermédiaire de façon épisodique : une lettre du commissaire du Directoire, Bonnet admettait cette autonomie de la montagne : « Les cantons de Quillan dans lesquels le fanatisme et l'aristocratie ont tant de partisans, qu'il y est presque impossible à l'administration d'y trouver assez de patriotes fermes et éclairés pour en épurer les administrations municipales... »⁷. Il est vrai qu'en ces temps particulièrement dangereux pour leur existence, les petits nobles locaux qui, à la différence de la Couronne et de l'Église, ne possédaient pas de grandes forêts, ne furent guère inquiétés. Ils supprimèrent leur particule, démissionnèrent de leurs fonctions publiques et restèrent dans leurs domaines, quelques-uns seulement rejoignirent l'Espagne.

L'émigration ne fut donc pas importante, d'ailleurs certaines communes délivraient des certificats de résidence à de nombreux émigrés qui transitaient et résidèrent alors en pays de Sault⁸ tant et si bien que des rumeurs d'un rassemblement dirigé par Roquelaure, ex-seigneur d'Escouloubre, coururent dans le pays, mais il n'y eut pas de manœuvres ou d'actions de résistance de la part de cette émigration.

Seule la guerre avait mobilisé les esprits. Pourtant l'élan patriotique qui devait enthousiasmer le représentant en mission, fut de courte durée, le « régiment des braconniers et montagnards » ne se mit jamais en marche ; la prise de Collioure et la contre-offensive en Roussillon éloignant tout danger du pays, la fièvre patriotique, c'est-à-dire la peur du castillan ou de l'aragonais, une crainte propre aux régions de frontières, s'estompèrent.

En réalité, le pays ne connut ni la Révolution ni la contre-révolution. Il ne réagissait que lorsque le juge de paix se risquait à envoyer la troupe s'enquérir de quelques prêtres réfractaires. Voici les quelques événements qui se rattachent à l'histoire nationale.

A Quillan, Clausel, maître de forges et représentant du Directoire avec le juge de paix Jaubert (toujours en fonction en 1824), se fit remarquer par une violence révolutionnaire verbale et une certaine connivence avec la noblesse locale ; dans une délibération de décembre 1794, il fustigea la religion chrétienne en ces termes : « Le peuple se nourrit de la vaine espérance de voir renaître bientôt les prêtres et leurs cérémonies absurdes... Malgré qu'il aime la révolution, ce peuple tient toujours aux prêtres », mais tut la protection qu'il offrait aux familles Turin-Couderc, Negre et Fondi de Niort.

La seule affaire, qui puisse s'apparenter à la Terreur nationale, mit en scène un prêtre réfractaire, H. Beille. Dénoncé involontairement par une lettre du maire de Roquefeuil qui reconnaissait par bravade son existence, le prêtre fut capturé par « 9 gendarmes et 48 volontaires du 5^e bataillon du Gard monté à Quillan » envoyé sur le champ à Carcassonne, il y fut guillotiné le 20 février 1794⁹. A partir de ce moment là, les villages protégèrent leurs desservants. L'an VII, les habitants de Quirbajou délivrèrent le réfractaire Riviere, le juge de paix de Quillan accusa le maire et l'adjoint de favoriser le séjour des réfractaires et des fuyards de la circonscription et relata l'échauffourée opposant le village à la garde nationale du chef-lieu, un scénario qui rappelle les épisodes de la guerre des Demoiselles :

« Les habitants de Quirbajou se sont opposés à l'exécution d'un mandat d'arrêt lancé contre le prêtre réfractaire. Un attroupement de 200 hommes masqués, ayant leur figure noircie, déchaîna Riviere et l'emmena dans le haut de la montagne »¹⁰.

Les révocations ne firent rien : la montagne restait imprenable, refusant la conscription, ne payant pas l'impôt et protégeant ses prêtres. Grands et petits tiraient divers avantages de cette autonomie : les familles bourgeoises des vallées arrondissaient leurs fortunes foncières, les maisons de la montagne puisaient dans les forêts et vacants, le bois et la terre qui leur faisaient défaut, enfin les négociants occupaient les pâturages avec leurs troupeaux transhumants et les maîtres des forges abusaient des concessions forestières. Ces années furent surtout un moment privilégié pour la bourgeoisie locale qui en profita pour acquérir des biens nationaux, obtenir des concessions forestières ou monopoliser les fonctions financières, comme celle de receveur d'impôt ou de responsable du ravitaillement. A ce sujet, les familles « respectables » du XIX^e siècle apparaissent : les Debosque d'Esperaza, les Pinet et Roillet de Quillan et à un degré moindre, les Pugens, Marsol, Salvat et Vaquier du plateau, les Martimort et Blancart de Rodome et d'Aunat, les Mis d'Escouloubre et d'Aunat, c'est-à-dire les marchands radeliers d'Esperaza, les adjudicataires et les négociants du plateau.

Ni blanc ni bleu, le pays vit la Révolution en spectateur ; aucune classe sociale, ni la bourgeoisie pourtant si proche de l'histoire nationale ni la paysannerie ne prirent en mains la Révolution. Mais toutes deux, inégalement, profitèrent de la situation de vacance de pouvoir ainsi créée. Pour des raisons de géo-politique et de stratégie militaire, le pouvoir central se désintéressa de ces cantons pyrénéens, ce qui permit à cette société de fonctionner « sans Etat » et représentation nationale.

En 1797, le représentant du Consulat¹¹, Barante, le reconnaît et rapporte le tranquille bonheur de ces concitoyens ; cinq ans auparavant le commissaire Cailhava s'était réjoui « du paisible et bienheureux entendement dans lequel vivaient les populations des montagnes ». Ainsi Barante, dans son « Essai sur l'Aude », remarque que la situation était normale en raison du faible nombre d'émigrés : en dehors des « turbulences politique du chef-lieu », le paysage politique départemental lui paraissait paisible. Certes, il existait du brigandage, des difficultés de recouvrement et de conscription, mais point de césures qui pourraient à tout moment surgir. Admettant que ces diverses entraves à l'autorité publique, plus nombreuses dans la montagne gênaient l'ordre public, philosophe, il conclut :

« Il est rare que les grandes agitations politiques n'ébranlent pas la morale des peuples et ne confondent pas au moins pour quelques instants, la notion du juste et d'injuste. Longtemps encore après que tout a paru rentrer dans l'ordre et que la voix du sage législateur a commandé la calme, l'on entend la mugissement sourd des vagues encore soulevées ».

Cette identité que Barante jugea conjoncturelle et si « méridionale », en accord avec le tempérament local, devait disparaître avec la restauration de l'autorité publique et du « sage législateur ». Le représentant du Consulat annonçait la nécessité d'une politique de domestication et de désenclavement que ses successeurs tentèrent, puis réalisèrent tout au long du XIX^e siècle. En 1800, le pays de Sault se présentait toujours comme une terre vierge à maîtriser, conquérir et gagner. L'Empire, plus précisément le premier préfet de l'Aude, en était conscient.

La reconnaissance impériale

Une approche éclairée

Lorsqu'on étudie l'emploi du temps du premier préfet de l'Aude, le Baron Trouvé (de 1802 à 1815), on est frappé par le nombre de tournées qu'il fit dans la montagne audoise ; sur dix huit tournées, il en réalisa six dans les cantons de montagne. Sa « *Description du département de l'Aude* » présente équitablement chaque canton, mais les recensements des espèces animales, de la faune, des minéraux et de l'hydrologie le ramènent inexorablement à la montagne pyrénéenne. Son prédécesseur, Barante, avait déjà présenté les mêmes prédilections¹². Cette attraction n'était pas fortuite : la montagne audoise, aux yeux de l'administration, recelait une richesse inexploitée. Le canton de Belcaire était : « ...une contrée à la réputation d'être sauvage et misérable mais il ne lui manque que des communications pour devenir une des plus intéressantes de l'arrondissement ». Quant à celui de Roquefort : « ...au milieu des forêts, les bois et les usines forment la branche principale de son industrie, son territoire est du reste très peu productif », entendons qu'il pouvait produire davantage. D'ailleurs, ces cantons possédaient des ressources humaines, minérales et hydrauliques que les premières enquêtes statistiques et systématiques confirmèrent.

Une telle description départementale était corroborée par les observations émerveillées des premiers pyrénéistes, que l'Empire valorisa en vulgarisant et promouvant l'apport méthodique des sciences exactes, la géologie, la minéralogie, la démographie ou la cartographie devenues selon le baron Trouvé des « auxiliaires de l'économie publique »¹³. Et dans le cas des Pyrénées audoises, autant les calculs du préfet de l'Aude que les récits des premiers folkloristes départementaux témoignent devant ces « élévations que l'ignorance s'est autorisée de qualifier de désordre », d'une même curiosité scientifique et d'un même émerveillement des esprits. Cette sensibilité aussi bien idéaliste que positiviste s'attachait à cerner le ou les éléments fécondateurs que la

topographie et la géomorphologie naissantes pouvaient mesurer et expliquer. Dralet résuma bien une telle conception qui valorisait l'espace montagnard : « Que serait sans les montagnes, cette planète que nous habitons ? Tantôt une plaine aride et sans vie, tantôt un océan sans rivage »¹⁴. A ce titre, le penchant de Barante et du Baron Trouvé pour les relevés hydrologiques et les collectes minéralogiques est révélateur car si l'activité des forges présentait un intérêt militaire, les remarques sur les qualités des sources d'eaux minérales concrétisaient bien cette croyance en la primauté de la montagne.

Toutefois, d'autres considérations géo-politiques, géo-économiques et logistiques confirmaient ces vues savantes. A la suite des guerres de la première coalition, les montagnes avoisinant la frontière étaient devenues des zones stratégiques qu'on ne pouvait plus ignorer : l'idée d'une route stratégique transpyrénéenne commençait donc à faire son chemin. De la même manière, l'hinterland montagnard se révélait indispensable à l'économie du bas pays, les autorités prirent conscience de la dépendance de la plaine envers la montagne ; les manufactures drapières du bas pays étaient alimentées par la production lainière de la montagne et les graves inondations, qui eurent lieu au début du siècle, avaient mis en évidence l'importance de l'alluvionnement, comme celui de l'érosion des sols accentuée par les déforestations. En outre, les besoins de ravitaillement d'un Empire toujours en guerre orientait l'administration impériale vers une montagne peuplée, qui avait peu donné à la conscription. A cette occasion, le préfet présenta la science démographique comme une « branche de l'économie publique » qui supposait obligatoirement la connaissance des mouvements, des flux de la population car selon lui : « ... la puissance réelle des grands états, consiste dans le nombre des individus qui peuvent manier la bêche, conduire la charrue, porter les armes et se reproduire ».

Enfin cette description n'était pas dénuée de jugements moraux, une telle approche technocratique reposait sur une perception supérieure qui attribuait aux montagnards des vices sauvages et en premier lieu, une propension à la violence. L'explication est complexe ; tout d'abord, elle fait intervenir l'absence de communications mais entretient une confusion qui, au-delà de l'anecdote, sera tout au long du XIX^e siècle diffusée dans le monde urbain. Quand le Baron Trouvé s'interrogeait sur l'origine de cette « sauvagerie », c'était presque toujours en ces termes : « Est-ce à la révolution, est-ce à l'absence de frein moral et religieux qu'il faut attribuer les exemples fréquents de séduction, les tentatives d'assassinat, les actes de vengeance... ». Il est intéressant de signaler qu'un tel jugement sera repris tant par l'Eglise sous la Restauration que par l'administration orléaniste. Mais par ailleurs, sous la plume des premiers administrateurs du département, on découvre également le bain culturel pré-romantique qui anoblit le montagnard, ses coutumes et ses valeurs. Ainsi le préfet de l'Empire, même s'il détestait le comportement indocile du montagnard, lui reconnaissait une simplicité morale, une rudesse qu'il expliquait par un déterminisme topographique et climatique, aux eaux « dures et crues », au climat « nébuleux » s'identifiaient les populations locales, tout aussi « dures et pures ». Le mythe du bon sauvage était d'autant plus justifié que le sauvage n'avait point connu la révolution urbaine !

L'analyse du Baron Trouvé n'est donc pas originale, elle reprend les thèmes courants en vogue dans les salons bourgeois. Cependant au sujet des cantons montagnards qui lui apparaissent sous-développés, elle cible particulièrement bien les objectifs de l'œuvre publique et civilisatrice, la mise en valeur par le désenclavement et la moralisation publique par la présence d'un appareil politico-administratif déconcentré.

Les initiatives impériales

Dès sa prise de fonction, le préfet s'attacha à échafauder un appareil politico-administratif local et proposa à ses supérieurs plusieurs projets de réforme.

Avec l'Empire, l'idée maîtresse devint l'uniformité qui, dans l'administration comme dans l'armée, facilite, pensait-on, le commandement et la discipline. La réorganisation administrative, qui confirme la centralisation des pouvoirs aux mains du préfet, du sous-préfet et des conseillers d'arrondissement, reposait sur des représentants locaux, responsables devant le pouvoir préfectoral.

Les premières listes de promouvables firent alors leur apparition : le promouvable, maire idéal, devait selon la préfecture, représenter le village et symboliser le pouvoir central, aussi devait-il posséder autant les facultés

administratives (l'écrit français) que l'autorité d'un officier de l'état civil et de police. Pour les communes de montagne, le préfet ne se faisait guère d'illusion, surtout lorsqu'il s'agissait d'inventorier les défrichements et les abus d'usage, dès 1804 il reconnaît l'indépendance des maires : « J'éloigne le concours des maires pour tout ce qui regarde les mesures d'exécution. Il ne faut point dissimuler la scélératesse et l'éprouvante paralysie des maires ». Dans de telles conditions, le garde champêtre connut son heure de gloire ; nommé pour surveiller les terres et les récoltes, il acquit avec l'Empire de nouvelles responsabilités : possédant le port d'arme, il devait contrôler la réglementation de la chasse. En réalité, il devait doubler l'autorité locale et devint un pion dans l'écheveau étatique qui servait à comptabiliser et repérer les conscrits. Les gardes forestiers eurent une fonction analogue¹⁵, mais le préfet constatait à nouveau les manœuvres et obstructions des maires qui court-circuitaient l'action des gardes champêtres et forestiers : « Les maires n'osent point constater les délits, signaler les récalcitrants, dans la crainte d'être victime de leur zèle ». C'est alors qu'il proposa au Ministre de l'Intérieur, la création d'un corps de gardes forestiers communaux :

« Les communes pourraient entretenir un garde forestier qui serait chargé de constater les délits... Je sais qu'il porte atteinte à la jurisprudence suivie jusqu'à ce jour, pour les sortes de délits, dont la répression appartient aux tribunaux de simple police, mais les maires n'osent rien faire à cet égard ».

Et afin de s'assurer la fidélité de ces fonctionnaires subalternes, le préfet recommandait de nommer des gardes champêtre et forestiers étrangers au pays et souvent, si possible, des anciens soldats.

Le deuxième préoccupation du Baron Trouvé concernait l'appareil politico-administratif qui chapeautait l'administration locale. L'Empire préféra nommer aux différents postes stratégiques des militaires ; si l'on étudie l'organigramme de l'administration préfectorale audoise, on remarque une militarisation progressive, le sous-préfet de Limoux, les secrétaires de préfecture sortaient du rang militaire¹⁶. Une telle orientation répondait à une préoccupation principale, maintenir le ravitaillement en hommes, biens et cheptels de l'armée impériale et vérouiller l'administration.

A l'échelon cantonal, la préfecture fit appel aux services de la bourgeoisie industrielle et tertiaire : les présidents des trois cantons avec les juges de paix, le maire de Quillan en étaient issus, deux avocats, un maître de forges ex-receveur général des fermes en 1789, un préposé au ravitaillement de l'armée propriétaire forestier. Mais elle soupçonnait cette bourgeoisie de duplicité et de manque d'esprit civique et d'obéissance : à ce sujet, en 1805 lors des enquêtes sur les usurpations de terres publiques, elle reconnut que les juges de paix avaient avoué « qu'ils ne condamneraient pas ces usurpations » et en 1808, au sujet des réparations des chemins vicinaux, elle s'insurgea à nouveau contre l'inactivité des communes, contre les gros propriétaires fonciers qui refusaient de réparer et d'entretenir les ouvrages d'art « qui pourtant servaient leur fortune »¹⁷. Dès les premiers revers napoléoniens, cette mésentente fut patente ; la bourgeoisie locale qui avait tendance, exception faite de la famille Debosque d'Esperaza, à décliner les responsabilités impériales, n'eut ni scrupule moral ni difficulté à reconnaître la Restauration, les Cent Jours et la deuxième Restauration. Pour cette raison, la préfecture traita directement avec ses maires et gardes champêtres, valorisa leurs statuts : le port des insignes, l'écharpe parfois l'épée tendaient à rehausser le prestige des fonctions municipales à chaque appel des conscrits, qui pouvait, le cas échéant, servir d'inspection périodique. A cette même fin, le régime des correspondances imprimées et normalisées fut instauré.

En réalité, l'intense activité du Baron Trouvé ne doit pas masquer les difficultés d'une administration qui porta tous ses efforts dans deux domaines, la conscription et l'indépendance financière des communes. Les recensements et les enquêtes communales, dont celle de 1807, concernaient la première de ces orientations. Munie des renseignements statistiques et des informations que l'état civil municipal lui apportait, l'administration appela et rechercha les conscrits, dès 1808, elle organisa une autorité mobile : le préfet et l'armée suppléés du juge de paix et des maires se déplaçaient tous les deux ans en moyenne, de village en village. Cependant la collecte mobile est bien le signe des difficultés encourues par le pouvoir central qui renoua alors avec une pratique primitive de l'Etat, la réquisition.

La restauration financière des communes répondait à une motivation centrale : le budget départemental ne pouvait subvenir au financement des voies de communications et au paiement des employés municipaux, nommés sous l'incitation préfectorale (garde champêtre, porteur de dépêches). Le seul moyen pour les communes

pauvres consistait à regrouper le bien communal, qui durant la Révolution avait subi de nombreuses amputations ; cette restitution devait permettre la reconstitution des terrains de parcours, du cheptel villageois et de la fiscalité communale. Ces mesures étaient présentées comme une symbiose de l'esprit administratif et de l'initiative privée, l'économie publique rejoignait cette dernière et contribuait à son développement. A ce titre, les analyses du Baron Trouvé étaient particulièrement lucides, elles envisageaient le renouveau de l'activité pastorale comme une étape dans la restauration de la vie économique, « ... dans les terrains, la récolte en grains n'offre pas une compensation puisque faute d'engrais animal, la terre devient stérile... On ne saurait concevoir une diminution des terres qui servent à la dépaisseur sans y attacher la diminution du nombre des bêtes à laine qui gêne la production drapière du bas pays »¹⁸. En réconciliant la richesse économique et le bien public, la fiscalité municipale freinerait l'endettement et surtout financerait des projets publics. A cette fin, dès 1806, le préfet associa dans un premier temps l'administration, l'armée et les citoyens « les plus recommandables par leur expérience et leurs lumières » puis se mit à reconnaître les terres et les propriétés afin de délimiter les usurpations. Toutefois cette tâche fut vite délaissée car les besoins impérieux de l'armée privilégièrent la réquisition militaire.

Il y eut donc un décalage entre les analyses souvent brillantes de ce préfet technocrate et les moyens auxquels il pouvait avoir recours. Ce décalage se creusa quand l'administration devint une annexe de l'intendance de l'armée, quand la pratique gestionnaire fit place à la pratique fiscale, à une position prédatrice. Mais les grandes lignes avancées par le Baron Trouvé étaient visionnaires, car tous les régimes tentèrent de le réaliser.

La Restauration : le procès des montagnards

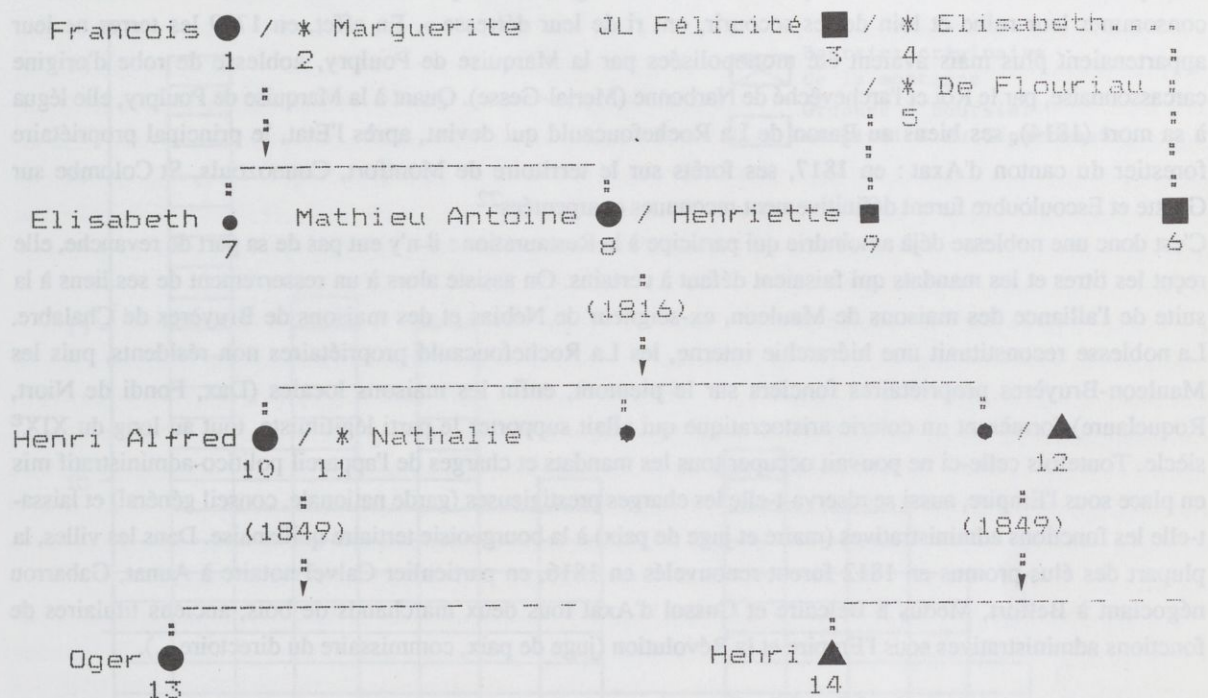
La terreur blanche ?

La Restauration ne s'accompagna pas de grands bouleversements ; la municipalité de Quillan brûla en place publique les insignes et les écrits de « l'usurpateur » ; autour de ce feu, on dansa la farandole sur la place royale¹⁹. Des régicides, le pays n'en comportait pas, des jacobins, il n'en avait point connu.

Bien sûr, les Cent Jours avaient fait commettre quelques erreurs à la bourgeoisie industrielle, Pierre Debosque avait prôné trop haut son attachement à l'Empire et à sa suite, quelques villages s'étaient effrayés d'un rétablissement hypothétique de la dîme, une rumeur manœuvrée par le receveur du trésor limouxin. A la suite de ces menées²⁰, « un mauvais esprit, un ferment... l'agitation règne encore... quelques personnages factieux, secondés par des percepteurs et d'agents de contribution directe » quelques révocations furent décidées : l'administration fiscale dirigée par P. Debosque et les conseillers d'arrondissement, qui s'étaient félicités du retour de l'Empereur, furent destitués. L'épuration ne fut pas spectaculaire, les notables firent allégeance à la monarchie : Jaubert, ami et allié du maire de Quillan, remplaça Cussol au conseil d'arrondissement, Rivals et Fondi de Niort furent cooptés. Le conseiller général de Quillan fut remplacé par de Bruyères de Chalabre, devenu en 1816 député de l'Aude, qui selon le Baron Trouvé possédait « une belle naissance, une grande fortune, la marque de confiance de sa majesté ». Quant au préfet de l'Empire qui avait démissionné durant les Cent Jours, il fut maintenu dans son poste. Aussi la Restauration équivaut à une transition à peu près calme, dans la mesure où le « pays » n'avait pas vécu une importante émigration.

Certes, les maisons nobles, les Roquelaure, Fondi de Niort et Nègre avaient eu quelques membres exilés en Espagne, mais la majorité d'entre elles avait participé à la vie politique du dernier quart de siècle. Les Nègre firent vœux de patriotisme, Martial fut élu maire du Clat ; les Fondi de Niort eurent un membre juge de paix élu de la Révolution, conseiller d'arrondissement impérial et maire de Niort. Les autres émigrés célèbres, la Marquise de Poulpry, Ange J.M. Bonaventure Marquis Dax étaient rentrés en possession d'une grande partie de leurs biens dès 1797-1800. A la différence des Hautpoul qui virent leurs biens confisqués ou achetés par la bourgeoisie (familles Debosque et Azais), les maisons nobles de la montagne dont les revenus avaient fort diminué au XVII^e et XVIII^e, ne furent pas particulièrement touchées par la Révolution et l'Empire : on ne remarque qu'une seule

**Le Noyau aristocratique de la Restauration,
les maisons de Mauléon Narbonne, de Bruyères le Chastel**



● Maison des Mauléon , ● née De Mauléon , ■ Maison De Bruyères , ▲ Maison des Roux Puivert .

- 1 François Savery de Mauléon, comte de Mauléon, - Narbonne (capitaine de cavalerie émigré, guillotiné ou disparu en Espagne)
- 2 Marguerite de Beon Cazeaux
- 3 J.L. Félicité de Bruyères le Chastel, marquis de Chalabre (1762 - 1838) député de l'Aude 1815 - 1816 - 1826
Ultra royaliste, conseiller général
- 4 Elisabeth d'Etigny
- 5 M de Flouriau, mère d'Henriette
- 6 fils décédé en 1832, sans postérité
- 7 Elisabeth
- 8 Mathieu Antoine de Mauléon Narbonne, comte et marquis de Chalabre, ex seigneur de Fa, La Serpent, Nébias et plus fort imposé de Coudons - Rouvenac - forêt de Nébias. Contribution : 1829, 5860 F — 1844, 5400 F
- 9 Henriette Nathalie de Bruyères
- 10 Henri Alfred, comte de Mauléon Chalabre, héritier, maire de Nébias. Contribution 1846, 7860 F
- 11 Nathalie Agathe de la Rivière
- 12 Marquis de Roux Puivert
- 13 Oger, comte de Mauléon Chalabre
- 14 Henry, marquis de Roux-Puivert

Deuxième Partie

LA PACIFICATION IMPERIALE

Chapitre I	– La domestication impériale.....	101
	Répression et dialogue.....	101
	Une situation favorable.....	104
	L'autoritarisme impérial.....	109
	La base sociale de l'Etat impérial	117
Chapitre II	– La domestication inachevée.....	125
	Réactions et résistances institutionnelles.....	125
	Vitalité et compromission de l'opinion publique.....	133

Troisième Partie

L'INTEGRATION REPUBLICAINE

Chapitre I	– La République : conquête et séduction 1880-1906.....	147
	Le piétinement 1880-1890.....	147
	La République : une nouvelle image.....	153
	L'apothéose, l'acclamation radicale.....	159
Chapitre II	– L'essor municipal.....	169
	L'orientation agro-pastorale et le bien communal.....	169
	Le système pastoral et la gestion communale.....	173
	La richesse forestière et la gestion communale.....	179
Chapitre III	– La République au village, les acteurs.....	187
	L'environnement national et régional.....	187
	Les républicains du village.....	193
Chapitre IV	– La République au village, un apprentissage laborieux et contesté.....	213
	L'imprégnation.....	213
	La contestation.....	223
Chapitre V	L'intégration 1900-1914.....	233
	La politisation.....	233
	Un comportement "hexagonal".....	238
	des réactions : sursauts rétrogrades ou novateurs.....	242
	Conclusion Générale.....	253
	Bibliographie.....	256
	Sources.....	262
	Index.....	268
	Table des cartes, tableaux et planches.....	273



Achévé d'imprimer en Juin 1988
par PARAGRAPHIC - Toulouse
Dépôt légal : Juin 1988